

ITEM-SUP

TEXTE D'ORIENTATION

Les relations au savoir et à la culture sont profondément modifiées par l'essor de l'informatique et des nouvelles technologies de création, stockage, recherche, communication, diffusion et transformation de l'information.

Ces innovations posent des défis nouveaux à nombre d'activités humaines, en particulier à l'enseignement et à la formation, en raison des progrès de la numérisation de l'information. En effet, de plus en plus, au centre de toutes ces réalisations se trouvent des systèmes informatiques qui leur confèrent des propriétés et des ressources dont on n'entrevoit pas encore les limites.

De même, les nouveaux moyens de création, de transmission et d'accès aux images transforment l'accès à la connaissance et à la culture.

Ces nouvelles technologies ne permettent pas seulement la réunion, sur un support unique, d'informations qui sont habituellement véhiculées sur des supports différents, elles impliquent aussi des démarches intellectuelles, qualitativement nouvelles, à l'intérieur des champs de connaissances disciplinaires. Auxiliaires remarquables de l'enseignant, ces technologies offrent des possibilités de recherche et d'investigation dans le domaine de la transmission des connaissances qu'aucune des technologies antérieures, prise isolément, ne permet.

L'Enseignement Supérieur ne peut rester indifférent à ces transformations. Ses missions d'éducation et de recherche le situent au cœur de ces problèmes. Il doit se doter des moyens nécessaires pour en maîtriser les nouveaux enjeux.

Un fort déséquilibre existe entre, d'une part, l'importance de la mise en œuvre de ces nouvelles technologies dans la société et dans les activités économiques et professionnelles, et les attentes considérables des étudiants et, d'autre part, leur caractère encore marginal dans les pratiques universitaires.

Conscients de la gravité de cette situation, les universitaires réunis lors du Séminaire de Bouzigues, en décembre 1992, ont réfléchi sur les

conditions dans lesquelles il conviendrait d'engager une action nécessaire, structurée et efficace pour généraliser le développement et l'appropriation de ces nouvelles technologies dans l'Enseignement Supérieur.

Dans cette perspective, ils ont décidé non seulement de fédérer des associations qui rassemblent des spécialistes, ou des utilisateurs, d'audiovisuel, d'informatique et de documentation, mais aussi d'accueillir à titre individuel, toute personne qui pratique, à quelque degré que ce soit, l'une ou l'autre de ces technologies.

ITEM-SUP est une fédération qui se veut ouverte et qui entend former un mouvement suffisamment puissant pour travailler avec dynamisme, efficacité et réalisme, à des objectifs, précisément définis dans le temps, capables de modifier la situation dans le sens d'une intégration réussie des nouvelles technologies aux différentes missions de l'Enseignement Supérieur.

STATUTS (extraits)

Art 1 : Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre :

ITEM-SUP (Intégration des TEchniques Modernes dans l'Enseignement SUPérieur)

Sa durée est illimitée, sa structure est de type fédératif.

Art. 2 : Cette Fédération a pour objectif de susciter et d'encourager toutes les actions visant à reconnaître, développer et intégrer les technologies de la documentation, de la communication et du traitement de l'information (technologies audiovisuelles, informatiques, multi-médias...). Elle agit dans le cadre des missions de l'Enseignement Supérieur : Recherche, Enseignement, et Documentation, Prévision, Prospective...

Par ailleurs, la Fédération pourra susciter et encourager des actions communes dans tous les ordres d'enseignement avec d'autres partenaires.

Art. 4 : Son siège social est fixé à L'Ecole Normale Supérieure de FONTENAY - SAINT-CLOUD - 31 avenue Lombart - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS ADHÉRANT À ITEM-SUP

Associations ayant demandé leur adhésion en tant que membres fondateurs :

- ADMES (Association pour le Développement des Méthodes de formation dans l'Enseignement Supérieur); Présidente : Annie Bireaud (Paris XIII) ;
- AILF (Association des Informaticiens de Langue Française); Président : Gérard Verroust (Paris VIII) ;
- ARAS (Association des Responsables Audiovisuels de l'Enseignement Supérieur). Président : Claude Traullet (Paris VIII) ;
- EPI (Association Enseignement Public et Informatique); Président : Jacques Lucy ; sous réserve d'AG 93.
- HISTOIRE ET INFORMATIQUE ; Président : Jean-Philippe Genet (Paris I) ;

En cours :

- AUPELF-UREF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française - Université des Réseaux d'Expression Française)
- DROIT ET INFORMATIQUE
- FADBEN (Fédération des Associations des Documentalistes, Bibliothécaires de l'Education Nationale) (Françoise Chapron)
- MEDIATHEQUE CENTRALE de la CIDMEF (Conférence Internationale des Doyens et Directeurs des Facultés et Ecoles de Médecine d'Expression Française); Directeur : Philippe Isidori (Bordeaux II)
- SOCIETE FRANCAISE D'ICONOGRAPHIE MEDICALE ET SCIENTIFIQUE ; Vice Président : Jean-Pierre Delmas (Lyon I)

Membres associés fondateurs :

- ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY - SAINT-CLOUD ; Directeur : Michel Coquery
- CDIEC (Centre Documentaire Informatique Enseignement Chimie) ; Directeur : Daniel Cabrol-Bass (Nice - Sophia-Antipolis)